

# Le sous-emploi concerne 1,2 million de personnes

Séverine Arnault, section Synthèse et conjoncture de l'emploi, Insee

**E**n 2004, près de 5 % des actifs ayant un emploi travaillent à temps partiel mais moins qu'ils ne le souhaiteraient. Cette situation de sous-emploi concerne dans huit cas sur dix des femmes. La probabilité de se trouver en sous-emploi est plus forte chez les moins de 25 ans, les non-diplômés et les étrangers. Le secteur tertiaire concentre l'essentiel du sous-emploi et le taux de sous-emploi est très fort pour les emplois de nettoyage, d'entretien ménager ou encore de gardiennage et plus généralement pour les emplois précaires (CDD, emplois aidés). Les personnes sous-employées travaillent en moyenne 20 heures par semaine : elles souhaiteraient majoritairement être à temps plein, dans leur emploi actuel.

Mais 700 000 actifs voudraient au contraire diminuer leur temps de travail et 2,8 millions souhaiteraient effectuer des heures supplémentaires alors qu'ils sont à temps complet. Ainsi, au total, un actif ayant un emploi sur cinq a une durée de travail qu'il juge insatisfaisante.

En moyenne en 2004, 1 197 000 personnes sont en situation de sous-emploi, soit 4,8 % des actifs en emploi. Le sous-emploi, tel que défini

ici, regroupe l'ensemble des personnes travaillant à temps partiel, souhaitant travailler davantage, disponibles pour le faire, et cherchant ou non un autre travail (*définitions*).

Le taux de sous-emploi n'a cessé d'augmenter entre 1990 et 1998, passant de 3,6 % en 1990 à 6,6 % en 1998. Il a ensuite diminué jusqu'au début de 2002, parallèlement à la décade du chômage. Depuis 2002, il est en légère reprise, passant de 4,6 % en 2002 à 4,8 % en 2004 (*graphique*).

## Les femmes sont les plus touchées par le sous-emploi

Le sous-emploi touche très majoritairement les femmes : elles représentent en effet près de 80 % des personnes dans cette situation. Les femmes ont ainsi un taux de sous-emploi de 8,4 % contre 1,9 % chez les hommes (*tableau 1*).

Le taux de sous-emploi, particulièrement élevé chez les jeunes, est maximal pour les 20-24 ans avec 9,5 % des actifs occupés en sous-emploi. Il décroît ensuite avec l'âge : 4,8 % pour les 25-49 ans, 3,5 % pour les plus de 50 ans.

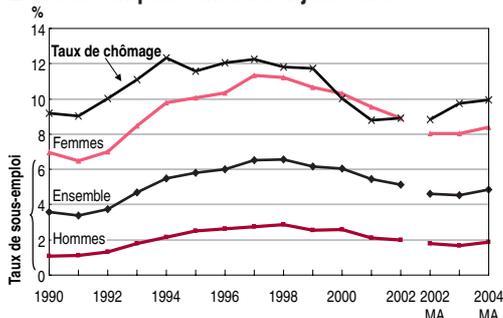
Les femmes jeunes sont donc les plus touchées par le sous-emploi : entre 20 et 24 ans, 15,7 % des actives travaillent à temps partiel et souhaiteraient travailler plus contre 4,6 % des hommes de cet âge.

## Fort sous-emploi parmi les non-diplômés et les étrangers

Les deux tiers des personnes en sous-emploi ont un diplôme inférieur au baccalauréat et le taux de sous-emploi diminue globalement lorsque le niveau de diplôme s'élève. Ce constat se vérifie essentiellement pour les femmes : le taux de sous-emploi est de 5 % pour les actives diplômées de l'enseignement supérieur contre 13 % pour celles n'ayant aucun diplôme. L'écart est beaucoup plus faible chez les hommes (*tableau 2*).

La nationalité semble également être un facteur discriminant. Les étrangers sont beaucoup plus souvent sous-employés que les Français : 7,6 % contre 4,7 %. Même les hommes, peu touchés

### Le sous-emploi suit la conjoncture



Les résultats de l'enquête Emploi trimestrielle sont présentés en moyenne annuelle (MA).

Pour l'année 2002, coexistent les deux formes de l'enquête Emploi ; les deux séries ne se raccordent donc pas exactement.

Sources : enquêtes Emploi annuelles de 1990 à 2002 ; enquêtes Emploi trimestrielles en continu de 2002 à 2004

dans l'ensemble par le sous-emploi, le sont plus lorsqu'ils sont étrangers.

Parmi les étrangers sous-employés, 36 % sont européens, 28 % sont maghrébins et près de 20 % ressortissants des autres pays d'Afrique. Là encore, les femmes sont particulièrement touchées par le sous-emploi puisque parmi celles qui ont un emploi, 25 % des Africaines et 17 % des Maghrébines en sont victimes. Les facteurs caractérisant une situation de sous-emploi se cumulent souvent chez les mêmes personnes. Ainsi, 47 % des étrangers ayant un emploi ne possèdent pas de diplôme contre 14,5 % des Français. De même, 9 % des personnes en sous-emploi habitent dans une zone urbaine sensible contre 6 % de l'ensemble des actifs en emploi. Cette proportion s'élève à 15 % pour l'ensemble des étrangers ayant un emploi et augmente encore à 20 % pour ceux en sous-emploi.

La probabilité d'être en sous-emploi est donc particulièrement forte pour les personnes cumulant ces caractéristiques : parmi les femmes de moins de 25 ans ayant un emploi mais aucun diplôme et habitant en zone urbaine sensible, une sur trois travaille moins qu'elle ne le souhaiterait.

### Trois types de fonctions concentrent à elles seules la majorité des sous-employés

Aux caractéristiques individuelles qui pèsent sur la probabilité de se trouver en situation de sous-emploi, s'ajoutent celles du type d'emploi occupé.

Le sous-emploi sévit essentiellement chez les salariés et presque exclusivement dans le tertiaire (93 % des personnes sous-employées) où le taux de sous-emploi est de 6,2 %. Mais au sein de ce

secteur, les situations sont assez hétérogènes. Les secteurs de l'éducation, santé, action sociale et des services aux particuliers concentrent à eux seuls la moitié des personnes sous-employées. À l'inverse, certaines activités du secteur tertiaire comme celles relatives au transport ou encore les activités financières sont peu touchées par le sous-emploi (tableau 3).

Mais c'est le type de fonction exercée qui influe le plus fortement sur la probabilité de se trouver en situation de sous-emploi. En effet, la majorité des personnes sous-employées exercent trois grands types de fonction : nettoyage, entretien ménager ou encore gardiennage (28 %), enseignement et soin aux personnes (17 %) ou encore commerce ou technico-commercial (14 %). Surtout, le taux de sous-emploi observé pour certaines de ces fonctions est très élevé : 20 % pour les personnes exerçant des fonctions de nettoyage, d'entretien ménager ou de gardiennage et même 24 % si c'est une femme qui occupe ce type d'emploi.

### Sous-emploi rime souvent avec fragilité

Les personnes sous-employées sont bien plus fréquemment que les autres sur des contrats « temporaires » de type contrat à durée déterminée (CDD) ou contrat saisonnier : 7 % de l'ensemble des actifs occupés sont en CDD ou en contrat saisonnier mais cette part est de 32 % pour les personnes en sous-emploi. Le taux de sous-emploi est ainsi particulièrement élevé pour ces types de contrat : 23 % des femmes en CDD sont en situation de sous-emploi et 13 % des hommes (tableau 3).

Le taux de sous-emploi est également très fort pour les contrats aidés : 18 % pour les hommes et 26 % pour les femmes. S'il est faible par exemple pour les « emplois jeunes » (2 %), qui sont majoritairement des contrats de travail à temps complet, il est en revanche extrêmement élevé pour les « contrats emploi solidarité » (60 %) et pour les « contrats emploi consolidé » (35 %). Ces derniers contrats sont en effet dans plus de huit cas sur dix à temps partiel, avec notamment une durée de travail hebdomadaire de 20 heures en moyenne pour les « contrats emploi solidarité ».

## 1 Le sous-emploi<sup>1</sup> concerne essentiellement les femmes

	Ensemble des actifs occupés (milliers)	Actifs occupés en sous-emploi (milliers)	Répartition des actifs occupés en sous-emploi (%)	Taux de sous-emploi (%)
<b>Ensemble</b>	<b>24 727</b>	<b>1 197</b>	<b>100,0</b>	<b>4,8</b>
Moins de 25 ans	2 070	189	15,8	9,1
Entre 25 et 49 ans	16 636	795	66,4	4,8
50 ans et plus	6 021	213	17,8	3,5
<b>Hommes</b>	<b>13 449</b>	<b>250</b>	<b>20,9</b>	<b>1,9</b>
Moins de 25 ans	1 182	53	4,4	4,5
Entre 25 et 49 ans	9 017	155	13,0	1,7
50 ans et plus	3 250	41	3,4	1,3
<b>Femmes</b>	<b>11 279</b>	<b>947</b>	<b>79,1</b>	<b>8,4</b>
Moins de 25 ans	888	136	11,3	15,3
Entre 25 et 49 ans	7 619	640	53,5	8,4
50 ans et plus	2 771	172	14,4	6,2

1. Le sous-emploi retenu ici porte sur les seules personnes à temps partiel.

Source : enquête Emploi 2004

## 2 Les non-diplômés et les étrangers plus touchés par le sous-emploi

	Taux de sous-emploi <sup>1</sup> (%)		
	Ensemble	Hommes	Femmes
<b>Ensemble</b>	<b>4,8</b>	<b>1,9</b>	<b>8,4</b>
<b>Diplôme le plus élevé obtenu</b>			
Sans diplôme ou CEP	7,0	2,6	12,6
BEPC, CAP, BEP	4,8	1,4	9,9
Baccalauréat	5,0	2,1	7,9
Bac+2	2,6	1,4	3,6
Diplôme supérieur	3,4	2,0	4,9
<b>Nationalité</b>			
dont Française	4,7	1,7	8,1
Africaine	15,1	9,1	24,9
Maghrébine	7,9	4,3	16,8
Européenne	5,1	1,3	10,9
<b>Habitation en zone urbaine sensible</b>			
Oui	7,8	3,8	12,7
Non	4,7	1,7	8,1

1. Le sous-emploi retenu ici porte sur les seules personnes à temps partiel.

Source : enquête Emploi 2004

## Souhait majoritaire : le même emploi mais à plein temps

Les personnes sous-employées ne cherchent pas toutes un autre emploi pour augmenter leur temps de travail. En effet, 64 % des personnes en sous-emploi souhaiteraient travailler davantage et sont disponibles pour cela, mais sans chercher un autre emploi. Pour la plupart, elles souhaiteraient travailler davantage dans le cadre de leur emploi actuel.

En revanche, les autres personnes sous-employées recherchent un autre emploi avec un temps de travail plus long. Plus des trois quarts d'entre elles sont inscrites à l'ANPE (en effectuant ou non des démarches supplémentaires). Les raisons principales invoquées à la recherche d'un autre emploi sont le souhait d'être mieux payé (23 %), d'avoir un travail plus intéressant ou correspondant mieux à sa qualification (12 %) et enfin la crainte de perdre l'emploi actuel (7 %).

En moyenne, les personnes en sous-emploi travaillent ainsi 20 heures par semaine. La grande majorité des personnes, femmes ou hommes, en sous-emploi ont un temps de travail très éloigné d'un temps complet : plus de la moitié d'entre elles travaillent l'équivalent d'un mi-temps ou moins.

Les personnes sous-employées souhaiteraient augmenter de façon conséquente leur temps de travail : alors que plus de la moitié déclare travailler à mi-temps ou moins, les trois quarts des personnes en sous-emploi souhaiteraient travailler au moins 35 heures, soit à temps complet. Elles souhaiteraient ainsi travailler 13 heures de plus en moyenne par semaine.

Les femmes et les hommes en situation de sous-emploi ont un temps de travail à peu près équivalent. Mais les hommes souhaiteraient augmenter leur temps de travail de 15 heures contre 13 pour les femmes.

### 3 Le tertiaire concentre la quasi-totalité des personnes sous-employées

	Répartition des actifs occupés en sous-emploi <sup>1</sup> (%)	Taux de sous-emploi (%)
<b>Secteur d'activité</b>	<b>100,0</b>	<b>4,8</b>
<b>Tertiaire</b>	<b>92,7</b>	<b>6,2</b>
dont Éducation, santé, action sociale	25,7	6,7
Services aux particuliers	24,4	13,7
Services aux entreprises	13,1	5,0
Administrations	11,0	5,1
Transports	1,8	2,0
Activités immobilières	1,2	4,8
Activités financières	0,6	1,1
<b>Industrie</b>	<b>4,0</b>	<b>1,1</b>
<b>Agriculture</b>	<b>1,4</b>	<b>1,7</b>
<b>Construction</b>	<b>1,4</b>	<b>1,0</b>
<b>Fonction occupée</b>	<b>100,0</b>	<b>4,8</b>
dont Nettoyage, entretien ménager, gardiennage	28,1	19,6
Enseignement, soin aux personnes	16,6	6,2
Commerce, technico-commercial	13,9	5,6
Accueil, saisie, secrétariat	9,7	6,4
Production, chantier, exploitation	6,1	1,4
<b>Nature du contrat de travail</b>	<b>100,0</b>	<b>4,8</b>
Contrat à durée indéterminée	54,2	4,4
Contrat à durée déterminée autre que saisonnier	30,4	19,0
Fonctionnaire	10,6	1,8
Mission d'intérim ou de travail temporaire	2,5	6,2
Contrat saisonnier	2,0	16,8
Contrat d'apprentissage	0,3	1,2
<b>Contrat aidé</b>	<b>5,0</b>	<b>21,9</b>
dont : Contrat Emploi Solidarité	2,6	60,2
Contrat Emploi Consolidé	1,7	35,2

1. Le sous-emploi retenu ici porte sur les seules personnes à temps partiel.  
Source : enquête Emploi 2004

### 4 Certains souhaiteraient voir augmenter leur temps de travail tandis que d'autres souhaiteraient le voir diminuer

	Actifs à temps complet souhaitant travailler davantage <sup>1</sup>			Actifs souhaitant réduire leur temps de travail		
	Effectif (milliers)	Proportion parmi les actifs ayant un emploi (%)	Durée moyenne hebdomadaire de travail (en heures)	Effectif (milliers)	Proportion parmi les actifs ayant un emploi (%)	Durée moyenne hebdomadaire de travail (en heures)
<b>Ensemble</b>	<b>2 806</b>	<b>11,3</b>	<b>37</b>	<b>685</b>	<b>2,8</b>	<b>43</b>
Hommes	1 939	14,4	38	276	2,0	48
Femmes	867	7,7	36	410	3,6	40
Moins de 25 ans	365	17,6	37	12	0,6	39
Entre 25 et 49 ans	2 129	12,8	37	470	2,8	42
50 ans et plus	313	5,2	38	204	3,4	46

1. Les personnes à temps complet et souhaitant travailler davantage retenues ici ne comprennent pas celles ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique, partiel ou grève).  
Source : enquête Emploi 2004

### Temps de travail insatisfaisant dans 20 % des cas

Parmi les personnes qui souhaiteraient travailler davantage, certaines ne sont pas en situation de sous-emploi tel qu'il est défini ici. En effet, 11% des actifs ayant un emploi travaillent à temps complet et voudraient effectuer des heures supplémentaires, avec une augmentation correspondante de leur rémunération (ne sont pas comptées ici les personnes travaillant à temps complet et ayant involontairement travaillé moins que d'habitude). Les personnes dans ce cas, surtout des hommes (70 %), souhaiteraient travailler en moyenne 6 heures de plus par semaine (tableau 4).

À l'opposé, certains actifs souhaiteraient voir diminuer leur temps de travail. Ainsi, 3 % des actifs ayant un emploi sont dans ce cas, situation qui peut se définir comme une forme de « suremploi ».

Six personnes « suremployées » sur dix sont des femmes. Le souhait de moins travailler est plus fort au-delà de 50 ans chez les hommes, et après 25 ans chez les femmes.

Le suremploi est particulièrement élevé dans les professions non salariées, notamment pour les femmes dont 7 % souhaiteraient diminuer leur temps de travail.

L'ensemble des personnes en suremploi désirerait réduire leur temps de travail de 11 heures en moyenne.

Au final, en tenant compte de l'ensemble des personnes souhaitant voir augmenter leur temps de travail (en sous-emploi ou non) et de celles souhaitant le voir diminuer, 19 % des personnes ayant un emploi ont un temps de travail qu'elles jugent insatisfaisant.

## Définitions

La définition des personnes en sous-emploi préconisée par le BIT englobe « toutes les personnes pourvues d'un emploi, salarié ou non, qu'elles soient au travail ou absentes du travail, qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur

activité et qui étaient à la recherche d'un travail supplémentaire ou disponibles pour un tel travail durant la période de référence » (OIT, 1998).

Sur la base de cette définition du sous-emploi, l'enquête Emploi de l'Insee distingue trois types de personnes en sous-emploi : celles qui travaillent à temps partiel tout en recherchant un emploi pour travailler davantage, celles qui travaillent à temps partiel sans rechercher un autre emploi mais en souhaitant travailler davantage et en étant disponibles pour le faire, et enfin celles travaillant à temps complet ayant involontairement travaillé moins que d'habitude c'est-à-dire ayant subi une situation de chômage technique, partiel ou de grève.

Cette dernière catégorie étant assez particulière, cet article ne porte que sur les deux

premières formes de sous-emploi, c'est-à-dire uniquement les personnes en sous-emploi travaillant à temps partiel (95 % de l'ensemble).

**Le taux de sous-emploi** se définit comme le nombre de personnes en sous-emploi rapporté à l'ensemble des actifs ayant un emploi.

**La part de temps partiel subi** représente quant à elle le nombre de personnes en situation de sous-emploi rapporté au nombre de personnes travaillant à temps partiel.

## Sources

Les données utilisées sont issues de l'enquête Emploi de l'Insee. L'enquête Emploi est depuis 2002 réalisée en continu. En raison de la rupture introduite en 2002 par le changement du mode de collecte et du faible nombre d'années disponibles sur la base de la nouvelle enquête, la description la plus récente du sous-emploi a été privilégiée ici au détriment d'une analyse en évolution temporelle : les résultats sont présentés pour l'année 2004 et en moyenne annuelle.

Les effets commentés dans le texte sont significatifs toutes choses étant égales par ailleurs : ils ont un effet propre significatif sur le risque de sous-emploi lorsqu'on les introduit simultanément dans un modèle logit.

## Bibliographie

« Le travail à temps partiel féminin et ses déterminants » Bourreau-Dubois C., Guillot O. et Jankeliowitch-Laval É., *Économie et statistique* n° 349-350, mai 2002.

« Baisse du sous-emploi depuis huit ans » Brunet F. et Kontchou H., *Insee Première* n° 693, janvier 2000.

« Le temps partiel est-il une passerelle vers le temps plein ? » et « Les temps partiels : entre emplois choisis et emploi faute de mieux », Galtier B., *Économie et statistique* n° 321-322, 1999.

« Sous-emploi : concept et mesure », OIT, Genève, 30 octobre-3 novembre 1995.

« La mesure du sous-emploi », OIT, seizième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 6-15 octobre 1998.

### Le temps partiel subi

Le sous-emploi tel que nous l'avons défini peut également se comprendre comme un « temps partiel subi » dans la mesure où il est imposé.

Si les femmes sont les plus touchées par le sous-emploi, elles sont aussi plus souvent à temps partiel : 30 % contre seulement 5 % des hommes. Cependant, la part de temps partiel subi est plus forte chez les hommes : 35 % contre 28 % pour les femmes. Inverse chez les moins de 25 ans et les 50 ans et plus, ce constat s'illustre chez les 25-49 ans. L'explication réside dans les raisons du travail à temps partiel.

En effet, chez les 25-49 ans, si près de quatre hommes à temps partiel sur dix invoquent comme raison principale de leur temps de travail le fait de ne pas avoir trouvé un emploi à temps plein, près d'une femme sur deux est à temps partiel pour s'occuper de ses enfants ou d'un membre de sa famille. Par conséquent, qu'elles souhaitent ou non travailler davantage, les femmes à temps partiel sont globalement moins disponibles pour le faire, condition nécessaire à la caractérisation d'une situation de sous-emploi.

	Actifs à temps partiel (milliers)	Actifs en sous-emploi <sup>1</sup> (milliers)	Taux de temps partiel (%)	Part de temps partiel subi (%)
<b>Ensemble</b>	<b>4 109</b>	<b>1 197</b>	<b>16,6</b>	<b>29,1</b>
Moins de 25 ans	450	189	21,7	41,9
Entre 25 et 49 ans	2 594	795	15,6	30,7
50 ans et plus	1 065	213	17,7	20,0
<b>Hommes</b>	<b>713</b>	<b>250</b>	<b>5,3</b>	<b>35,0</b>
Moins de 25 ans	146	53	12,4	36,3
Entre 25 et 49 ans	350	155	3,9	44,5
50 ans et plus	217	41	6,7	18,9
<b>Femmes</b>	<b>3 396</b>	<b>947</b>	<b>30,1</b>	<b>27,9</b>
Moins de 25 ans	304	136	34,2	44,7
Entre 25 et 49 ans	2 244	640	29,5	28,5
50 ans et plus	848	172	30,6	20,3

1. Le sous-emploi retenu ici porte sur les seules personnes à temps partiel.

Source : enquête Emploi 2004

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr) (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

## BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1  
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2005

Abonnement annuel =  70 € (France)  87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_ Activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : \_\_\_\_\_ €.

Date : \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Direction Générale :  
18, Bd Adolphe-Pinard  
75675 Paris cedex 14  
Directeur de la publication :  
Jean-Michel Charpin  
Rédacteur en chef :  
Daniel Temam  
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,  
C. Benveniste, C. Dulon,  
A.-C. Morin  
Maquette : É. Houël  
Code Sage IP051046  
ISSN 0997 - 3192  
© INSEE 2005

